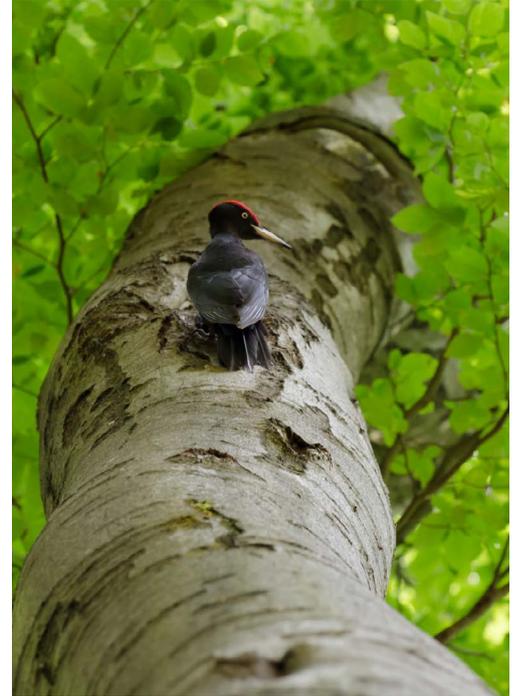




unesco

Réserve de biosphère
de Moselle Sud



DOSSIER DE PRESSE

**ROCHER DE DABO
(57 850 DABO)**

**> 15 septembre 2021
| 18h15**

Annnonce de la Reconnaissance
“ RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DE MOSELLE SUD ”



POURQUOI

une réserve de biosphère en Moselle Sud ?

Notre démarche de candidature au réseau *Man and Biosphère* s'inscrit dans la vision de notre politique d'actions en faveur du développement du territoire de Moselle Sud.

Il s'agit de mener un véritable projet de territoire qui ne s'arrête pas aux limites administratives de nos collectivités, il englobe un vaste espace de cohésion environnementale et naturelle.

La présence humaine est en osmose avec son environnement : l'empreinte humaine ne l'a pas marqué, mais d'une certaine façon l'a façonné. Plus de 93 % de notre territoire est naturel et agricole.

Les pratiques agricoles s'insèrent harmonieusement dans l'espace naturel, l'armature territoriale de l'habitat, de l'économie et des infrastructures s'y développe dans le même respect, pour le plus grand bénéfice du cadre de vie de nos habitants.

La grande richesse en biodiversité et la variété des paysages constituent un lien majeur et privilégié avec ses habitants.

Par notre candidature au titre des Réserves MAB, c'est ce lien que nous voulons préserver et améliorer.

Démarrée en 2016, cette démarche a réuni au fil du temps de nombreux acteurs du territoire, élus et habitants, pour aboutir à ce dossier de candidature.

La reconnaissance de notre territoire Moselle Sud en tant que réserve de biosphère serait un signal fort pour nos habitants et les générations futures et l'avènement d'une citoyenneté environnementale qu'ils doivent et devront assumer.

C'est là le sens de l'engagement des élus de nos collectivités et du Parc naturel régional de Lorraine, rassemblés autour du PETR du Pays de Sarrebourg pour voir naître et **faire vivre la Réserve de Biosphère de Moselle Sud.**

Camille ZIEGER,

Président du PETR du Pays de Sarrebourg

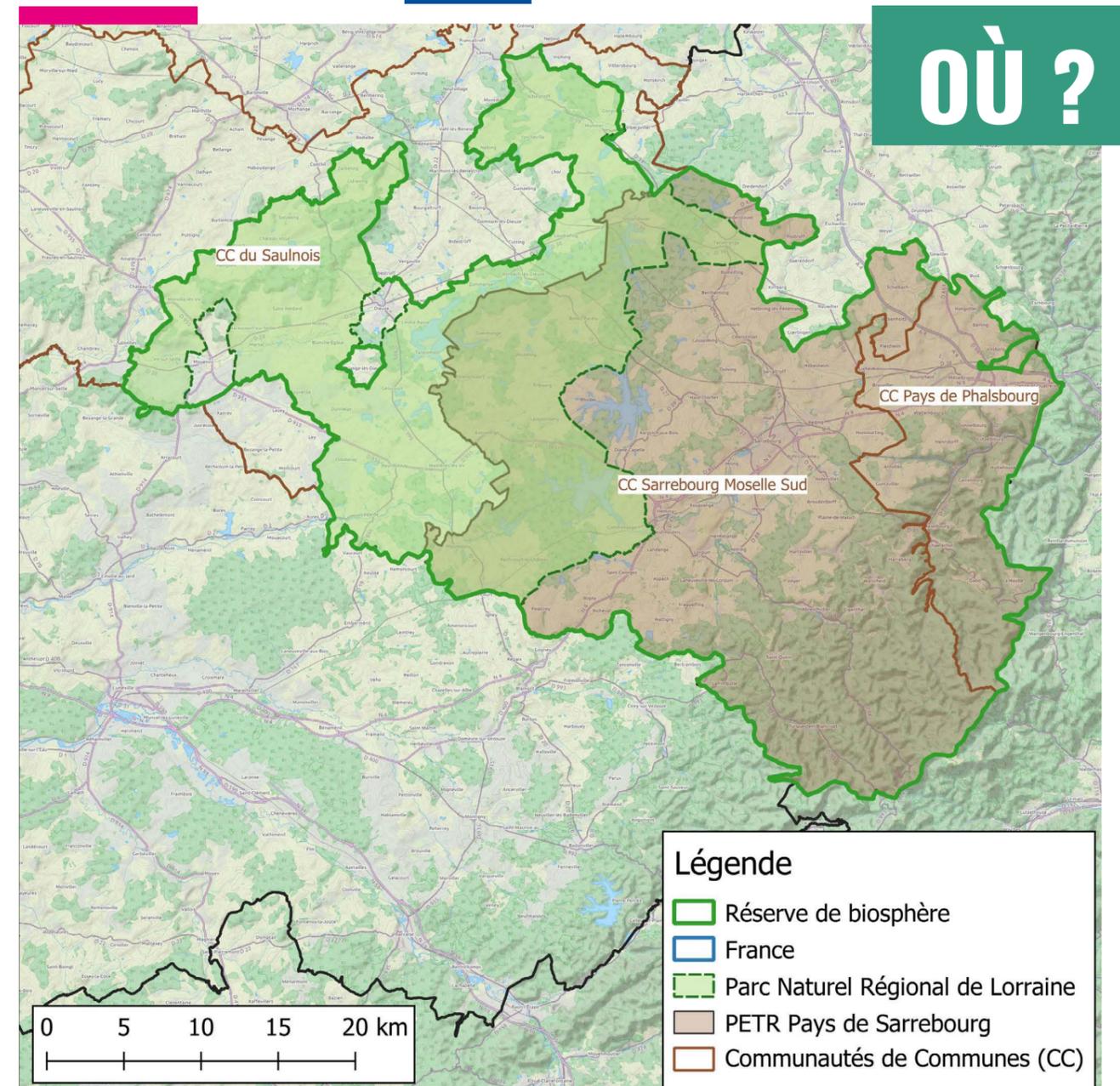
QUAND ?

- Cette idée a germé en 2016 au sein du Conseil de Développement du Pays de Sarrebourg.
- Le projet est porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg, en partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine, les communautés de communes de Sarrebourg, du Saulnois et de Phalsbourg.
- Les grands gestionnaires du territoire travaillent main dans la main à la réussite de ce projet d'envergure.
- 7 ateliers de concertation ont permis de définir objectifs et plan d'actions.
- Le dossier de candidature a été déposé fin 2020.
- Le **15 septembre 2021**, l'UNESCO nous a apporté sa réponse positive !

QUI ?



OÙ ?



QU'EST-CE

qu'une réserve de biosphère ?

Les Réserves de biosphère sont des zones comprenant un écosystème ou une combinaison d'écosystèmes terrestres et côtiers/marins, reconnus au niveau international dans le cadre du programme de l'UNESCO - L'homme de la Biosphère - (MAB-Man and the Biosphere). On en dénombre 714 de par le monde et 14 en France.

Leur but est de promouvoir une relation équilibrée entre les êtres humains et la biosphère et d'en faire la démonstration. Elles sont désignées par le Conseil international de coordination du programme MAB, à la demande des États concernés.

Chacune continue de relever de la seule autorité de l'État sur le territoire duquel elle est située. Les Réserves de biosphère forment ensemble un réseau mondial, auquel les États participent à titre volontaire.

Dans le cadre de la réalisation de leurs objectifs, les Réserves de biosphère cumulent 3 compétences distinctes :

- La conservation des écosystèmes, des paysages, des espèces et de leurs patrimoines génétiques doit y être assurée, aussi bien dans les zones naturelles que celles qui sont exploitées par l'agro-sylviculture, la pêche, la chasse, le tourisme ou toute autre activité. Des pratiques respectueuses de l'environnement sont privilégiées.

- Le développement économique et social, respectant la nature et la culture locale. Ceci implique que la population prenne une part active à la gestion durable des territoires et soit impliquée dans les prises de décision.

LA CARTE DES RÉSERVES DE BIOSPHERE



- Recherches scientifiques, études et observations continues de l'environnement, et la formation et l'éducation du public (des jeunes en particulier).



QUE PROTÉGER ?

Le territoire proposé est une véritable mosaïque de paysages, d'écosystèmes et de patrimoines qui nécessitent une protection.

Il est composé de 138 communes pour 1 400 km². Cette superficie se situe autour de la moyenne au sein du réseau français des 14 réserves de biosphère.

Le Pays des étangs et la haute vallée de la Seille à l'ouest, la vallée agricole de la Sarre au centre et les massifs forestiers des Vosges à l'est recèlent des caractéristiques propres en terme de patrimoine naturel, culturel et historique d'intérêt régional, national ou international.

L'eau omniprésente structure sa trame à travers ces paysages, et presque la moitié des surfaces sont forestières.

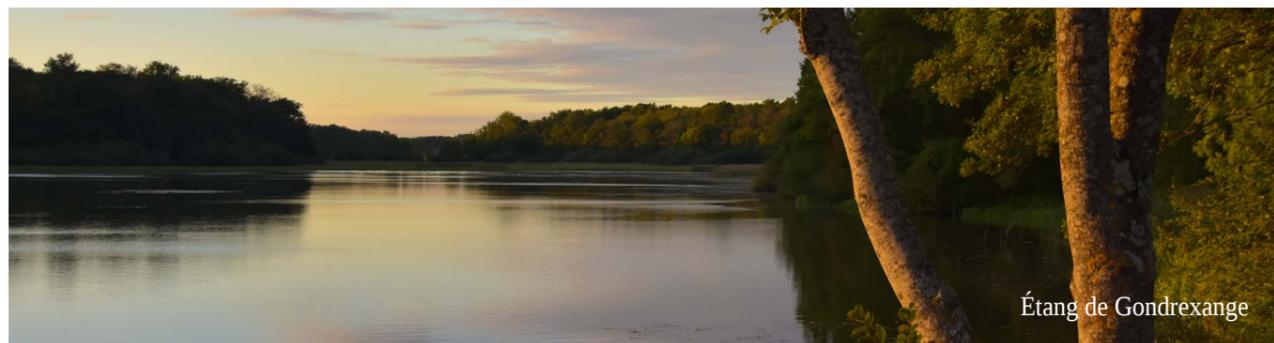
Autant de milieux qui hébergent des espèces différentes, parfois de passage, souvent inféodées, parfois même uniques au monde !



50 000 ha de forêts de feuillus et conifères constituant un réservoir de biodiversité d'intérêt régional, avec notamment 14 espèces de chauve-souris.



Une vallée agricole de la Sarre où cohabitent milieux agricoles extensifs et biodiversité avec des prairies à haute valeur écologique.

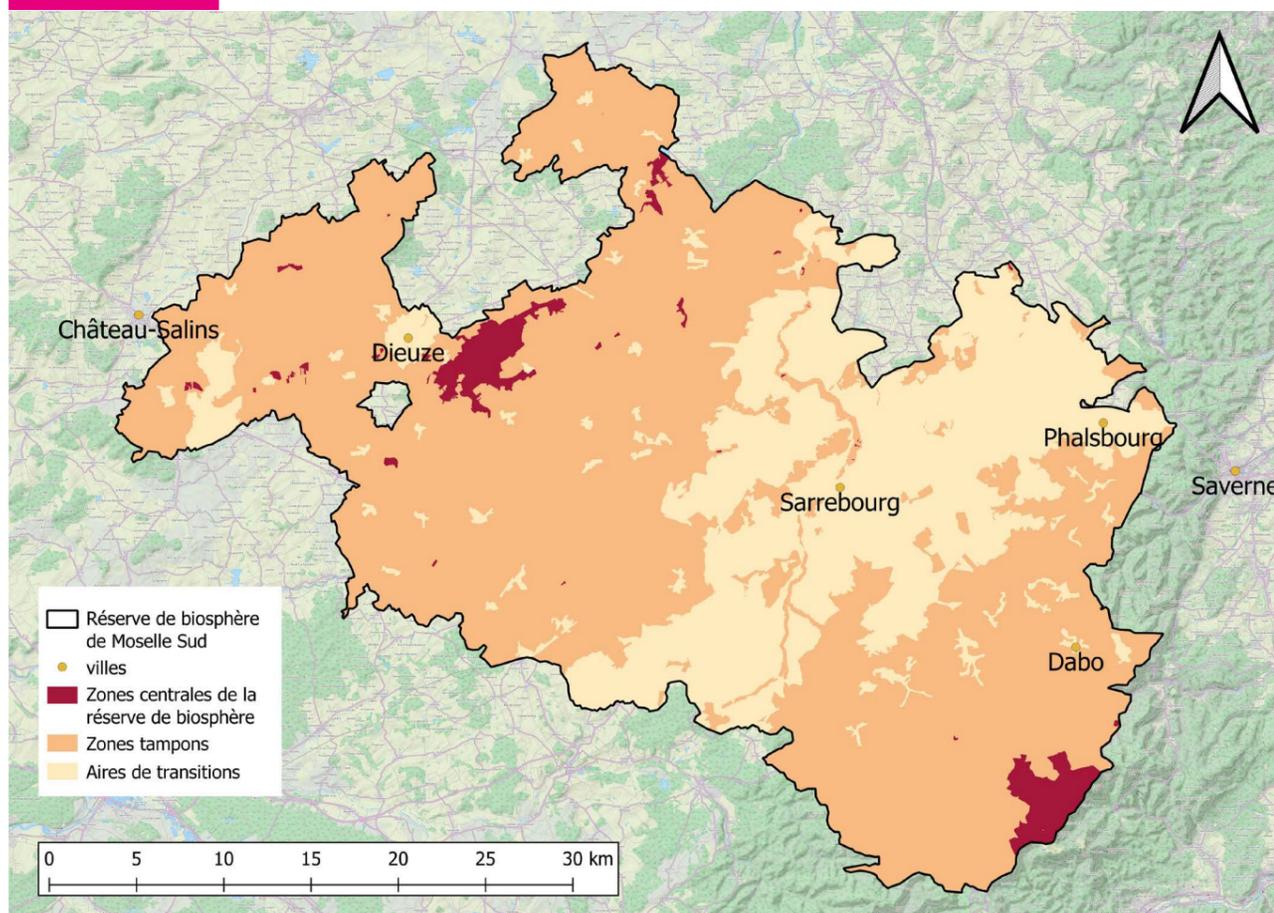


Le Pays des étangs, haut lieu européen de biodiversité liée aux zones humides avec plus de 200 espèces d'oiseaux.



Gros plan sur la Salicornie

La discrète vallée de la Seille, refuge unique en France d'espèces salines avec une plante unique au monde.



QUELLES MISSIONS

sur notre territoire ?

Nous sommes fiers d'intégrer ce réseau de sites d'excellence dans la perspective de pouvoir mieux encore concilier la conservation de la biodiversité et son utilisation durable pour les générations futures.

Des opportunités de développement durable, autant d'occasions de préserver notre patrimoine naturel et culturel :

- Le développement de notre offre touristique nature en adéquation avec un usage durable des ressources.
- Le soutien à l'éducation à l'environnement, aux associations et à la valorisation de l'existant.
- L'accompagnement des agriculteurs dans leurs pratiques durables pour favoriser la biodiversité et les circuits courts.

Les missions que nous nous sommes fixées qui constituent autant d'ambitions pour l'avenir de la Moselle Sud :

- Un projet de territoire qui se construit
- Un territoire qui préserve son patrimoine naturel
- Un territoire d'expérimentations du développement durable
- Un territoire qui transmet aux générations futures
- Un territoire qui préserve son patrimoine culturel



Notre mobilisation à tous est essentielle pour la réussite de ce projet au service de notre territoire !

PROGRAMME DE LA SOIRÉE DU 15 SEPTEMBRE 2021

- 18h15** Signature du protocole d'engagement des partenaires pour la Réserve de biosphère Moselle Sud (PETR, PnrL, CCSMS, CCPP, CCS, Conseil de Développement) - **ROCHER DE DABO**
- 19h30** Accueil des invités - **ESPACE LEON IX (57 850 DABO)**
- 19h30** Début de l'événement
- 19h35** Mot d'accueil d'Eric Weber (Maire de Dabo)
Projection d'une vidéo promotionnelle de la Réserve de biosphère Moselle Sud
Présentation des enjeux de la Réserve de biosphère
Emmanuel Furteau (chef de projet PETR Pays de Sarrebourg)
Discours de Camille Zieger (Président du PETR Pays de Sarrebourg)
Discours de Pierre Singer (Président du Conseil de Développement)
Discours d'Annette Jost (Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Saulnois)
Discours de Christian Guirlinger (Président du Parc naturel régional de Lorraine)
Discours de Roland Klein (Président de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud)
Discours Christian Untereiner (Président de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg)
Discours de Anne Lecard (Sous-préfète de l'arrondissement de Sarrebourg-Château-Salins)
- 20h30** Convivialités
- 21h30** Fin de l'événement



Emmanuel FURTEAU

Chef de projet réserve de biosphère | PETR Pays de Sarrebourg

e.furteau@pays-sarrebourg.fr

Tél.: 06 40 86 29 95